

EPE - ALGÉRIE TELECOM - SPA
DIRECTION OPERATIONNELLE DE LA WILAYA DE BOUIRA
Rue Amrouche Mouloud, Château D'eau Bouira
NIF N°: 000 216 001 808 337
RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
- N° 01/2019 -

La Direction Opérationnelle d'Algérie Télécom de la wilaya de Bouira informe l'ensemble des entreprises intéressées par l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales paru dans le quotidien HORIZON le 10/02/2019 portant sur la réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques .(**tronçon CA SOUR EL GHOZLANE –URAD-RFH DJBEL DIRAH 4G ATM**) des rectifications suivantes :

- 1- L'appel d'offres N° 01/2019 est une relance de l'Appel d'Offres N° :07/2018 suite à son annulation.
- 2- **Palier 02 : Pour les lots supérieurs à 10 Km et inférieurs à 50 Km** au lieu de 05 km et inférieurs à 50 km : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie de deux (02) à quatre (4), contenant l'activité hydraulique et/ou les travaux publics.
- 3- **Les pièces exigées** dans les Articles 15.1 du CCAG sont

15.1 - DOSSIER ADMINISTRATIF dans une enveloppe à part contenant :

1. Déclaration de probité établie et signée, respectant le modèle joint en « Annexe 2 du CCAG » ;
2. Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
3. Copie des statuts de l'entreprise, le cas échéant;
4. Copie du bilan comptable du dernier exercice ;
5. Copie de l'extrait du registre de commerce ;
6. Copie de l'extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier de paiement ;
7. Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS) en cours de validité ;
8. L'extrait du casier judiciaire N°03 du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale en cours de validité ;
9. Copie de la dernière attestation de dépôt des comptes sociaux du CNRC ;
10. Etat de l'entreprise établi et signé, respectant le modèle joint en « Annexe CCAG 4 » ;
11. La convention du Groupement, dûment signée et datée par les fondés de pouvoirs des entreprises respectives, le cas échéant ;
12. Certificat de qualification et de classification professionnelles contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics en cours de validité.
13. Délégation de pouvoir de signature, le cas échéant,

15.2- OFFRE TECHNIQUE dans une enveloppe à part contenant :

1. Déclaration à souscrire établie et signée, respectant le modèle joint en «Annexe 01 du CCAG» ;
2. Le présent cahier des charges, dûment paraphé par la soumissionnaire sur chaque page, **cacheté et signé dans sa dernière page, portant la mention « lu et accepté »** ;
3. Attestations de bonne exécution des travaux similaires achevés dans les conditions d'exécution contractuelles, réalisés durant les dix (10) dernières années (pour les paliers 02 et 03 mentionnés dans l'article 04) ;

4. Engagement sur les moyens humains à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint en annexe16 ;
5. Engagement sur les moyens matériels à mettre à la disposition du projet, établi et signé, respectant le modèle joint en annexe17 ;
6. Engagement sur le délai de réalisation pour chaque lot respectant le modèle joint en annexe 14 ;
7. Engagement sur le délai de garantie respectant le modèle joint en annexe 15 ;
8. Déclaration sur l'honneur de visite des lieux respectant le modèle joint en annexe 18 ;
9. Planning de réalisation des travaux.

15.3- OFFRE FINANCIERE dans une enveloppe à part contenant :

1. La lettre de soumission remplie, **datée, signée** et cachetée par le soumissionnaire, respectant le modèle joint en annexe 3 du CCAG.
2. Le bordereau des prix unitaires daté, signé et cacheté, en hors taxes, en lettres et en chiffres, joint en annexe 01.
3. Le détail quantitatif et estimatif en hors taxes et en toutes taxes comprises daté, signé et cacheté, joint en annexe 02.

Le bordereau des prix unitaires ainsi que le détail quantitatif et estimatif seront remplis attentivement, sans rature ni surcharge, en chiffres et en lettres.

Si le bordereau des prix est incomplet ou inexploitable (raturé, surcharge, illisible...), l'offre sera rejetée.

Le soumissionnaire assumera les risques de défaut des renseignements exigés par les documents de l'appel d'offres ou de la présentation d'une offre non conforme, à tous égards aux exigences de ces documents.